

> **RASSEMBLEMENT
CITOYEN ET
DE TRANSFORMATION
SOCIALE, COMMUNISTES
ET PARTENAIRES**

**Patrimoine scolaire
et politique éducative**

Les travaux d'entretien, de maintenance ou de rénovation de notre patrimoine scolaire sont réguliers et progressifs. Ils intègrent des critères de sécurité, de mises aux normes, d'évolution démographique, des enjeux énergétiques, d'accessibilité, d'optimisation des locaux en lien avec les activités périscolaires ou le récent dédoublement des CP en REP+. Notre groupe en fait une priorité alors que nos marges de manœuvre financières sont très limitées. Notre ambition éducative ne peut réduire le patrimoine scolaire à sa seule rénovation technique. Améliorer le bâti des écoles constitue une vraie opportunité de repenser le cadre pédagogique et éducatif et les formes de l'enseignement en lien avec les programmes de l'Education nationale et le cadre du PEDT, levier de lutte contre les inégalités scolaires. Par exemple, l'école Langevin, regroupée autour d'une même direction après la fusion des deux maternelles, a fait l'objet d'une concertation de plusieurs mois associant tous les acteurs pour faire de l'espace réorganisé un véritable outil au service des apprentissages et du développement de chaque enfant. Les espaces ont été redéfinis, parfois redessinés, pour répondre au mieux aux évolutions des nouveaux programmes de l'école maternelle, permettant les interactions entre élèves, les expérimentations langagières, motrices, les transitions entre temps scolaires et périscolaires, une meilleure communication entre les personnels, un espace de convivialité et d'accueil pour renforcer le lien parents-école, des espaces polyvalents ou de stockage pour un matériel et des mobiliers évolutifs au gré des progrès des enfants. Le projet est ambitieux, la mobilisation des acteurs est peu valorisée, mais combien importante. Articuler la question patrimoniale à une réflexion sur le cadre éducatif et pédagogique renforce et consolide notre priorité à Echirolles : la réussite de tous les enfants.

**Jacqueline Madrennes,
adjointe à l'éducation**

> **PARTI
DE GAUCHE**

**Un engagement
vertueux**

Notre ville s'est engagée depuis plus de quinze ans dans une démarche d'Agenda 21, avec comme volonté de mener une politique énergétique et climatique ambitieuse. Cela se traduit par le label Cit'ergie qui distingue les collectivités exemplaires dans leur politique énergétique locale, notre engagement auprès de Grenoble-Alpes Métropole, en tant que signataire de la charte du plan Air Energie Climat métropolitain, la convention des maires signée en 2009 pour réduire de 20 % nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020, sans oublier notre inscription dans les différentes campagnes mur-mur avec la Métropole. La Ville a réaffirmé sa volonté de porter une politique vertueuse en matière de développement durable avec la délibération "Echirolles 2016-2020 : territoire durable". A travers quatre thèmes : construire l'indépendance énergétique du territoire, aménager une ville durable, favoriser une démarche participative et proposer une administration exemplaire. Donnons-nous les moyens en renforçant les opérations de réhabilitation thermique des parcs public et privé en développant les énergies renouvelables pour tendre vers l'indépendance énergétique. En aménageant aussi une ville qui répond aux enjeux du mieux vivre ensemble. En s'inscrivant dans une politique en faveur de démarches exemplaires de projets d'aménagement et la participation citoyenne qui représente un levier d'action essentiel. Notre Ville continue dans le domaine énergétique comme en atteste son adhésion à l'association Solaire d'Ici, concernant l'installation de panneaux solaires sur les toitures de certains bâtiments communaux. Echirolles répond aussi aux obligations de l'ADAP pour les personnes porteuses de handicap en investissant 300 000 euros par an. Les élus du Parti de Gauche et apparentés souhaitent poursuivre le travail d'optimisation patrimoniale avec les contraintes financières et le souci de développer un territoire durable pour nos habitant-es.

**Alban Rosa,
adjoint à l'économie**

> **ECHIROLLES AVENIR
À GAUCHE**

**Stratégie patrimoniale :
vers un schéma
directeur immobilier**

Avec 224 bâtiments, une surface plancher de 124 000 m², 70 000 m² de toiture, 4 800 points d'éclairage public, 163 ha d'espaces verts publics, le patrimoine communal remplit des fonctions essentielles pour les habitant-es, accueillant des usages très diversifiés. Le coût pour la Ville est conséquent tandis que des nécessités d'adaptation des bâtiments font jour régulièrement, appelant des investissements importants. Ces nécessités d'adaptation sont liées à différents facteurs : l'évolution des besoins en lien notamment avec la démographie de la ville, les contraintes réglementaires, les enjeux énergétiques, le patrimoine bâti construit majoritairement dans les années 70's, les projets urbains et leurs incidences en matière de bâtiments.

Aussi, dans un contexte de tensions économiques fortes, la Ville travaille à se doter d'un schéma directeur immobilier lui permettant de partager une vision quant au devenir de ces bâtiments, d'arrêter des objectifs quantifiés d'évolution ainsi que des moyens pour la mise en œuvre de cette stratégie (financements, gouvernance). Ce schéma doit intégrer des thématiques qu'il faudra pouvoir approfondir de façon spécifique tout en créant les articulations nécessaires à une vision globale. Il sera opportun qu'il porte des objectifs quantifiés en termes d'optimisation des m², de maîtrise de l'impact financier sur le budget, d'intégration des enjeux énergétiques et de développement des énergies renouvelables, d'amélioration du confort d'usage et d'optimisation des usages en intégrant la problématique des évolutions démographiques, de mise à niveau et de respect de la réglementation. L'ensemble des services élaborent ce schéma directeur immobilier de la Ville et réfléchissent à l'amélioration des usages, des taux de fréquentation et d'occupation. Il devrait devenir opérationnel à très court terme.

**Laëtitia Rabih,
présidente du groupe**

> **ELU-ES RÉPUBLICAINS
ET CITOYENS AU SERVICE
D'ECHIROLLES**

**Le patrimoine
des collectivités ?**

Un patrimoine en général, c'est l'ensemble des éléments aliénables et transmissibles qui sont la propriété, à un moment donné, d'une personne, d'une famille, d'une entreprise ou d'une collectivité publique. Chaque collectivité territoriale, groupement ou établissement public, dispose d'un patrimoine lui permettant d'assurer son fonctionnement et d'accomplir les missions qui lui sont confiées. C'est l'ensemble des biens appartenant aux personnes publiques locales ou étant mis à leur disposition tels que les locaux des écoles, les équipements sportifs, les espaces verts, les réserves foncières, les lieux culturels et de loisirs, les parkings, etc. Il est régi par le Code général de la propriété des personnes publiques en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2006 dans son article L1.

Le patrimoine des collectivités n'est pas d'une nature uniforme et il faut distinguer au sein du domaine des personnes publiques, le domaine privé du domaine public. Dans le patrimoine des personnes publiques, on distingue le domaine public et le domaine privé des collectivités publiques. C'est la différence entre les biens nécessaires à l'administration et ceux qui lui sont utiles, d'où des régimes juridiques distincts. Pour le domaine privé, la personne publique agit comme un propriétaire privé (même s'il existe certaines règles exorbitantes du droit commun) en ce qui concerne ses biens entrant dans le domaine privé. Selon le Code général de la propriété des personnes publiques, "font partie du domaine privé, les biens des personnes publiques qui ne relèvent pas du domaine public". À côté d'outils comme l'optimisation de la gestion de leur dette ou de leur trésorerie, les collectivités locales développent aujourd'hui la gestion dynamique du patrimoine en élaborant des stratégies patrimoniale, foncière et immobilière. C'est un enjeu à part entière.

**Jamal Zaïmia,
président du groupe**

municipal bénéficie d'un espace réservé à la libre expression.
patrimoine et le cadre de vie.

> **FRONT NATIONAL**

La saignée historique infligée par Emmanuel Macron aux communes de France !

Plutôt que de réduire le budget dédié à l'asile et à l'accueil des migrants (+ 217 M€) ainsi que celui de l'hébergement d'urgence (+122 M€), le gouvernement préfère passer un coup de rabot historique sur les dotations allouées aux collectivités territoriales. 300 M€ d'annulation de crédit et 280 M€ d'autorisations d'engagements non honorées : cela représente une perte considérable pour des communes déjà confrontées à une baisse de 10,7 milliards d'€ de dotations entre 2015 et 2017. Cet échelon de proximité est donc privé d'une grande partie de ses capacités de fonctionnement et d'investissement. Nous appelons les maires, les élus locaux et tous les Français à se mobiliser pour défendre la survie de leurs communes.

Alexis Jolly,
président du groupe

> **ECHIROLLES FAIT FRONT**

Nous n'avons pas reçu le texte de ce groupe.

> **ECHIROLLES C'EST VOUS !**

Traiter le Rondeau !

Les services de l'Etat, la Métropole, le Département et l'Area présentaient, début juillet à Echirolles, le projet de restructuration de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau, avec une tranchée couverte pour la circulation de transit, et le passage du trafic local en surface. Un projet attendu et qui laisse entrevoir enfin de nouvelles solutions pour l'avenir de notre agglomération, et une perspective d'amélioration de la circulation au niveau de ce point de blocage.

Si aujourd'hui notre Ville est fortement impactée par cette situation, les évolutions à venir devront améliorer la desserte en transport, le passage du tramway, et le cadre de vie des riverains. L'enquête publique et la consultation des habitants sur le projet se fera en fin d'année 2017, pour un démarrage des travaux prévu en 2019, avec un objectif de réalisation pour la fin 2022. Un projet à ne pas utiliser comme bouc émissaire des futurs problèmes de circulation et de stationnement du quartier du Rondeau et de la Viscose, alors que ce sont les projets d'urbanisation massive réalisés par notre ville qui créeront les difficultés de demain. Bref, encore une tentative pour expliquer que "les problèmes, c'est la faute aux autres" !

Laurent Berthet,
président du groupe

> **EELV**

Quel gâchis

Mais non, les bâtiments étaient vétustes, plus personne ne voulait y aller. Alors nous avons vendu. Vendu Biviers en 1991, Poggio-Mezzana (Corse) en 1997, Barraux en 1999, Bachat-Bouloud (Chamrousse) en 2001, le Roc Noir en 2004, et enfin Les Ecuireuils (Villeneuve-la-Salle) en 2011. Tous ces hauts lieux de socialisation, de formation, d'épanouissement pour les enfants d'Echirolles et leurs familles. Et demain ce sera le tour de qui ? Que reste-t-il à brader, à racheter ? Rassurez-vous, le patrimoine est préservé. Le Centre du graphisme, aujourd'hui local, demain sera inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco !

Jean Frackowiak,
président du groupe

> **ECHIROLLES POUR LA VIE**

Durant l'été, la Ville d'Echirolles s'est encore illustrée en faisant la une de plusieurs médias locaux mais surtout nationaux. L'objet de cette mise sous les projecteurs, la problématique de l'exécution du chantier de l'espace multi-accueil du Village 2. En effet, depuis le mois d'avril, les entreprises qui travaillaient sur le chantier ont été la cible de menaces par des groupes de jeunes du quartier, obligeant même les ouvriers à quitter le chantier.

Ainsi depuis le mois de mai, le chantier est sans arrêt interrompu suite aux pressions exercées par ce groupe. Interpellé par des habitants, notre groupe a, dès le mois de mai, demandé à Monsieur le maire de bien vouloir nous expliquer les raisons de ces arrêts multiples. C'est ainsi que le cabinet nous a confirmé les pressions exercées par les jeunes du quartier, mais en nous précisant que cela allait rentrer dans l'ordre car des négociations étaient menées avec l'ensemble des services de la Ville pour la reprise du chantier. Quelles que soient les négociations menées, le chantier n'a toujours pu reprendre car, à chaque fois, et même avec la présence de la police municipale, les menaces ont été réitérées.

Mais où habite-t-on ? Comment peut-on concevoir habiter une ville ou pendant plus de trois mois les entreprises ne peuvent pas travailler parce que quelques jeunes du quartier menacent les salariés ? Peut-on envisager parler de vivre ensemble quand on n'est pas en mesure de régler les problèmes de sécurité récurrents sur le quartier ? Quant à l'excuse avancée par certains des jeunes sur les clauses sociales, elle nous fait relativement rire, la Ville utilisant les clauses chaque fois qu'il est possible, le seul motif valable restant bien entendu le fait que ce chantier dérange un important trafic qui rapporte bien plus que les quelques heures d'insertion pour un véritable travail... La Ville paie aujourd'hui un lourd tribut de sa politique sociale et de tranquillité publique.

Magalie Vicente,
présidente du groupe

>>>> **Rencontrer vos élu-es sur rendez-vous**

Renzo Sulli, maire 04 76 20 63 00
Permanence sur rendez-vous.

Thierry Monel, 1^{er} adjoint,
président du groupe Rassemblement citoyen et de transformation sociale, Communistes et partenaires.
Permanence sur rendez-vous.

Rassemblement citoyen et de transformation sociale, Communistes et partenaires

Sylvette Rochas, conseillère départementale, adjointe action sociale, solidarité, politique familiale, santé, petite enfance.
Jacqueline Madrennes, adjointe éducation, culture, périscolaire, restauration, travail de mémoire.
Elisabeth Legrand, adjointe développement du sport, ressources humaines, informatique.
Pierre Labriet, adjoint jeunesse, emploi, insertion, formation, prévention délinquance.
Amandine Demore, adjointe vie associative, Maison des associations, relations internationales, affaires générales, documentation, archives.

Parti de gauche 04 76 20 63 07 ou 19

Daniel Bessiron, conseiller départemental, président du groupe, adjoint développement durable, déplacements, environnement, transition énergétique, eau, énergies, ondes électromagnétiques.
Alban Rosa, adjoint économie, économie sociale et solidaire, commerces, marché de détail. Permanence sur rendez-vous, mardi et vendredi, de 14 h à 17 h.

Echirolles avenir à gauche 04 76 20 63 23

Laëtitia Rabih, présidente du groupe, adjointe qualité du patrimoine, espaces publics, commande publique, ERP.
Emmanuel Chumiatcher, adjoint aménagement, renouvellement urbain, implantation d'activités.
Permanence le mardi matin.

Elu-es républicains et citoyens au service d'Echirolles

Jamal Zaïmia, président du groupe, conseiller municipal.
Liliane Pesquet, adjointe habitat et logement. Permanence sur rendez-vous le mardi, de 14 h à 17 h.

Front national 04 76 20 63 18

Alexis Jolly, président du groupe, conseiller municipal,
jolly@fnjeunesse.fr, Facebook : Alexis Jolly, Twitter : alexisjollyfn

Echirolles fait front 07 89 42 20 34

Christophe Chagnon, président du groupe
echirollesfaitfront.blogspot.fr

Echirolles pour la vie 07 64 02 18 54

Magalie Vicente, présidente du groupe, conseillère municipale.
Permanence le premier et troisième jeudi du mois, de 10 h à 12 h et 14 h à 16 h (tous les 15 jours).

Echirolles c'est vous ! 07 87 37 03 01

Laurent Berthet, président du groupe, conseiller municipal.
groupeECV@gmail.com

Europe Ecologie Les Verts

Jean Frackowiak, président du groupe.